



Les NOUVELLES de l'ACcRéPa

L'ÉQUIPE 2013 ENTOURÉE DES SUPPORTERS



FÊTE DES CLUBS ORANGE 2013

HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées
Atelier Automobiles et Camping-cars

Association Camping-Cariste Région Parisienne

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Paté

☎ 06.10.92.08.22

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848
Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

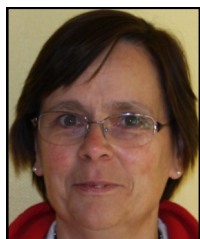
selon l'Assemblée Générale du 17 novembre 2012 et le Conseil d'Administration du 18 novembre 2012



Président d'honneur
Raymond LAPORTE



PRÉSIDENTE
Jocelyne LEBLANC
☎ 06.10.92.08.22
Courriel : leblancjojo@hotmail.com



Vice-présidente
Trésorière
Brigitte LE CALVEZ
☎ 01.69.38.92.15 / 06.08.06.08.01
Courriel : brigittelecalvez@hotmail.fr



Vice-président
Roger OLLIVIER
☎ 06.84.98.79.70
Courriel : rogerollivier@sfr.fr



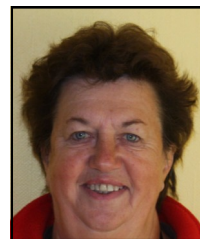
Comptable
Jean-Claude METEYER
☎ 06.60.23.09.98
Courriel : maxamelina@orange.fr



Secrétaire
Relations publiques
Annick DEBAERT
☎ 06 80.06.88.00
Courriel : annick.debaert@free.fr



Responsable site internet
Jean-Claude MOUFFLE
☎ 01.69.31.47.06 / 06.59.84.83.08
Courriel : jean-claude.mouffle@sfr.fr



Publicité
Liliane FERRAND
☎ 01 48.28.27.16 / 06 80 04 85 55
Courriel : liliane.ferrand44@orange.fr



Boutique ACcRéPa
Nicole LIEBIG
☎ 06.80.62.94.07
Courriel : francois.liebig@orange.fr



Sonorisation
Marc BEAURAIN
☎ 01.64.06.95.38 / 06 83.42.96.76
Courriel : beaurain.marc@orange.fr

DÉLÉGUÉS



Rédaction Journal
Marie-Louise LEVEQUE
☎ 01 60.84.54.57 / 06 74.35.97.46
Courriel : mlgrimaux@free.fr

RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.



Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°



Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la salaison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir.

Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la salaison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures.

Pour la modique somme de 2€, l'aire de la salaison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant.
Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et
au matin, nous nous sommes rendu
au magasin en face où se trouvent de
délicieux produits du terroir et un excellent
accueil.
Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

**AIRE DE LA
SALAISON**

43
Pradelles

www.salaisons-de-pradelles.fr



Protection thermique
pour Camping car,
Caravanes, Véhicules de
tout genre, Objets de la
vie courante (baffles,
coussins mobilhome)



Râches pour Terrasse
mobilhome, maison,
porte de garage en
PVC... Voitures, Motos,
Vélos... Remorques



particuliers ou
agricoles, Signalisation
chantiers, Protection
pylônes de remonte
pentes, Solettes, Tauds
de bateau, Réparation



toiles sportives
(parachute, voiles
marines), Création
banderoles pub, Tapis
de sol pour milieux
scolaires...

-10% aux ACcRéPiens hors promotion

Pelletier textiles - 64 rte de Foëcy - 18100 Vierzon

Tel : 09 53 375 721 - Fax : 09 58 375 721

www.pelletier-textiles.com

contact@pelletier-textiles.com

PLASTOREX

21 du plan d'auster - 38200 St Claude
TEL : 03 84 43 84 43 - contact@plastorex.com

www.plastorex.com



Fabriqué dans le Jura

La garantie d'une vaisselle
de qualité et d'un service
de proximité

**VAISSELLE EN MÉLAMINE DE QUALITÉ UTILISÉE PAR
TOUS LES PROFESSIONNELS EN COLLECTIVITÉ**

TESTÉE PAR DES LABORATOIRES AGRÉÉS



SOMMAIRE

Pages

Composition du Conseil d'Administration	3
Le mot de la Présidente	7
Nécrologie - Remise de plaque bleues.....	8
Salon du Bourget : L'Etape VDL.....	9
Salon du Bourget : Toutes les animations de la semaine..	10
Prévisions de sorties, Renouvellement adhésion 2014....	11
37è EURO CC - 2014 - Programme	13
37è EURO CC - 2014 - Règlement intérieur	14
Comptes rendus :	
• Fête des clubs 2013 à ORANGE.....	15-16
• Carnet de voyage : Pradelles	22-23-24-25
• Circuit au Pays des pruneaux	26-27-28
Bulletins d'inscription sorties :	
• 37ème EURO CC 2014 – PORTUGAL	29
Conditions de vente	30
Carte de camping internationale	31
Demande d'adhésion ACCRéPa.....	33

ANNONCEURS

ALDEN

ATELIER DES LOISIRS

ESSONNE-CARAVANES

EUROMER

EXPO CAMPING-CARS

VANS FAUTRAS

FIRESTONE-DRIVERITE

HORIZON LIBERTÉ

MAIF

MFA

MARQUET

MAURITANIE AVENTURE

PELLETIER

PLASTOREX

PROTEC-CAR

SALAISONS DE PRADELLES

L'ACCRéPa remercie les annonceurs

qui par leur contribution

permettent la parution de ce bulletin.

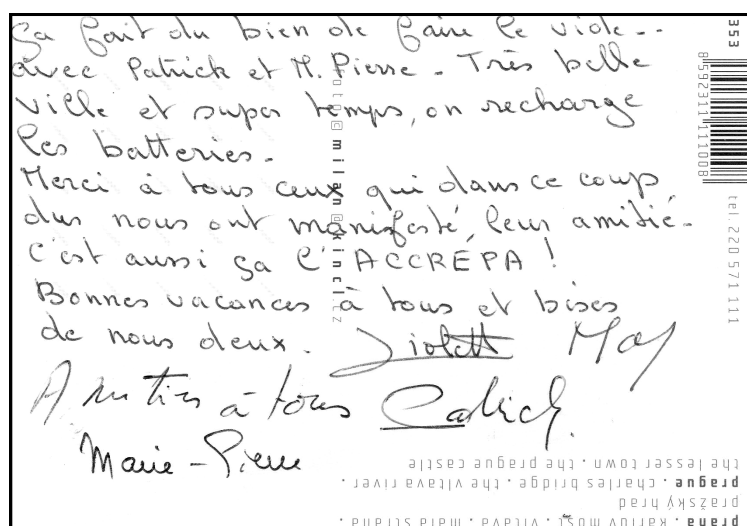
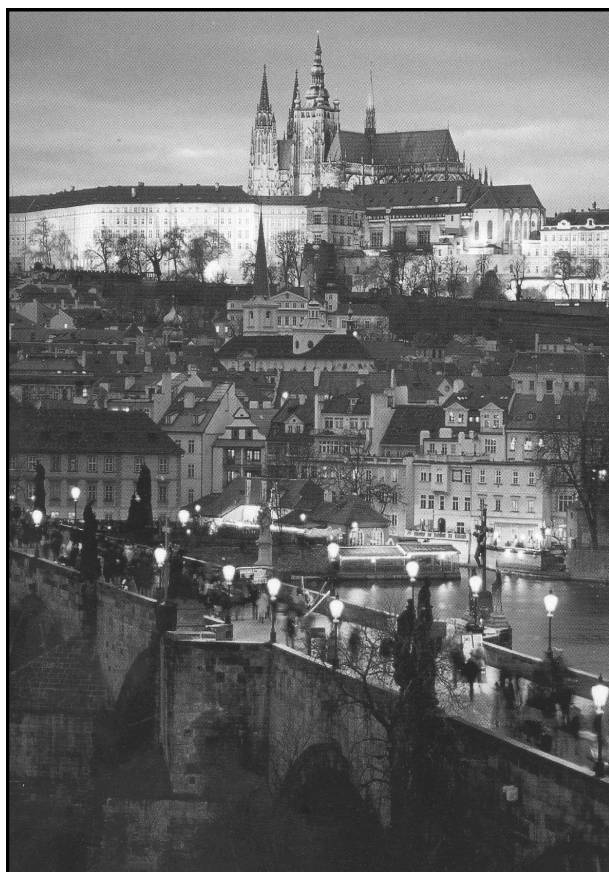
Ne les oublions pas dans nos achats.

Présentons leur notre carte du club

afin qu'ils puissent se rendre compte

de l'impact de leur publicité

Remerciements



> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre
réservée aux
adhérents :

-10% de
réduction à vie !*

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est protéger votre véhicule, vous, conducteur, vos passager et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat spécifique et complet qui couvre **l'ensemble de vos besoins** ainsi que le contenu et les accessoires de votre camping-car (couverts automatiquement à hauteur de 2 000€).

MFA **Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances**
Tél. : 01 49 68 68 68 - www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____ Portable : _____

J'accepte de recevoir les offres de MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : _____

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : _____

Conformément à la loi Informatique et Liberté (n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), les données à caractère personnel collectées sur le site www.mfa.fr et/ou par courrier, lors de la souscription d'un contrat d'assurance MFA et au cours de son exécution, sont destinées à la MFA en sa qualité de responsable de traitement. Ces données peuvent également être destinées, le cas échéant, aux coassureurs et réassureurs, aux organismes professionnels et aux autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont utilisées par la MFA pour les finalités suivantes : exécution et gestion du contrat d'assurance, élaboration de statistiques, réalisation d'actions de prospection et d'animation commerciale, gestion et prévention des risques opérationnels, ainsi que pour l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur. Elles sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités précitées. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition, que vous pouvez exercer en adressant votre demande, accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité et de votre numéro de sociétaire, à l'adresse suivante : MFA - Correspondant Informatique et Liberté - 6 rue Roemler - BP 2111 - 92111 Clichy Cedex - info@info.mfa.fr



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers Amis,

Ca y est les vacances sont terminées, le soleil est quand même arrivé, accompagné parfois de violents orages. J'espère que vous n'avez pas trop souffert de ces gros changements de température et que vous avez bien profité de votre camping-car.

Maintenant toutes nos sorties 2013 sont terminées, j'ai pu constater qu'il y régnait une certaine joie de vivre. L'amitié, la convivialité, l'entraide sont toujours au rendez-vous au sein de notre association.

A la fin du mois, nous pourrions peut être nous croiser dans une des allées du Salon des loisirs du Bourget.

Ensuite nous nous retrouverons à Soligny la Trappe pour notre traditionnelle Assemblée générale suivie cette année par une prolongation d'une journée pour aller visiter l'association "LES BOUCHONS D'AMOUR". N'oubliez pas de garder tous vos bouchons plastique, nous allons enfin savoir à quoi ils vont servir.

Il faut dès à présent penser à l'année prochaine. Les sorties seront malheureusement peu nombreuses. Je suis sûre que vous connaissez un petit coin de paradis. Faites le nous connaître lors d'un weekend, d'une petite semaine. Je vous assure, ce n'est que plaisir que d'organiser avec un copain; pour les copains, ces rencontres.

Par contre le mois de Mai 2014 sera très pris: EURO CC à Lisbonne en début de mois puis la FETE DES CLUBS de la FFACCC à port sur Saône en fin de mois.

Durant cette 1^{ère} année de présidence, j'aurai malheureusement accompagnée deux de nos adhérents dans leur dernière demeure. Je pense très fort à leur famille respective.

Je n'oublie pas non plus celles et ceux qui souffrent, gardez le moral pour venir nous rejoindre très vite.

Mais pendant cette 1^{ère} année, j'ai pu me rendre compte de toute votre gentillesse. Merci aux membres du C.A. qui sont de plus en plus derrière moi, merci à vous qui m'aidez à chaque rencontre, merci à celles et ceux qui travaillent dans l'ombre, merci pour les petits mots d'encouragement et grand merci à mon mari.

Avec ma plus sincère amitié

Jocelyne

La FFACCC recherche un ou une trésorière

La trésorière « bénévole » de notre fédération après de nombreuses années de travail au sein de la FFACCC souhaite prendre sa « retraite ».

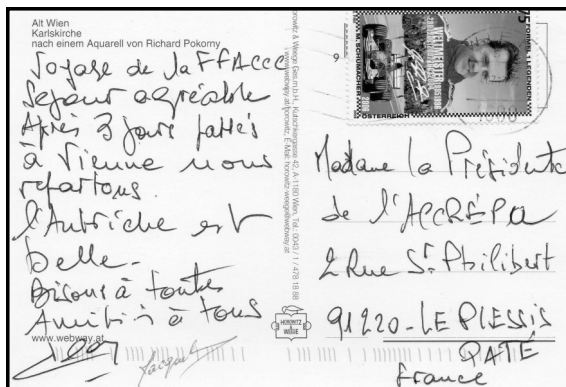
Notre Président Luigi Bianchi recherche quelqu'un « homme ou femme » pour la remplacer.

Si vous êtes intéressé par cette fonction au service de notre fédération vous pouvez me contacter en appelant le « 06 10 92 08 22 ».

Jocelyne Leblanc



Autriche avec la FFACCC ILS ONT PENSÉ A NOUS



REMISE DE PLAQUES BLEUES



Pierre et Régine GRANDAMME



Pradelles - 26 mai 2013 !!!...

NECROLOGIE



C'est avec regret, que nous avons appris le décès de notre ami Guy FRESSANCOURT qui nous a quittés le 29 juillet. La maladie a été la plus forte une fois de plus.

Il est entré au sein du conseil d'administration lors de la dernière Assemblée Générale en tant que coordinateur de sortie. Il n'a pas eu le temps de nous faire profiter de ses bonnes idées

Sa gentillesse, sa bonne humeur seront les meilleurs souvenirs qu'il nous laissera.

Le conseil d'administration et moi même, au nom de tous les accrépiens, présentent leurs sincères condoléances à Dany son épouse et à toute sa famille.

Au revoir Obélix

Jocelyne Leblanc

<< L'Étape >>

du

48^{ème}

Salon

VDL

Le Salon des Véhicules De Loisirs

*Chaque soir un événement
inoubliable !*

*Après la visite du Salon,
venez faire la fête !*

Tous les soirs, pour les camping-caristes qui
séjournent sur l'espace hébergement du Salon,
les événements s'enchaînent, les animations se
succèdent ...

Des soirées à ne pas manquer :
dîners-spectacles, soirées casino (lots à gagner),
soirée «sixties», concert «Johnny Rock»...

Toutes les animations de la semaine

vendredi 27 septembre	Apéritif de bienvenue Présentation du programme
samedi 28 septembre	Soirée «Las Vegas Casino»
dimanche 29 septembre	Concert «Chaussettes sauvages» «Rock'n'roll» années 60
lundi 30 octobre	Soirée dansante
mardi 1er octobre	Soirée Karaoké
mercredi 2 octobre	Soirée danse Country
jeudi 3 octobre	Soirée dansante
vendredi 4 octobre	Concert «Johnny Rock»
samedi 5 octobre	Soirée «Las Vegas Casino»

HORAIRES :

Du samedi 28 septembre au samedi 5 octobre :

Entrées de 20h00 à 20h30 : Dîner (plat + dessert + 1 boisson),
spectacle/animation - **Tarif : 20€/personne**

À partir de 22h00 + 1 boisson - **Tarif : 10€/personne**

RÉSERVEZ-VITE ! : elior.lebourget@elior.com



PREVISIONS SORTIES pour 2013

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place

Avec l'ACcRépa

26 au 27 octobre AG de l'ACcRéPa à Soligny-la-Trappe Jocelyne LEBLANC
28 octobre Prolongation : Mortagne-au-Perche, Visite de l'association « les bouchons d'amour »

Avec la F.F.A.C.C.C. et ses autres clubs

07 au 12 novembre Forum des voyages à VITRÉ Association Ouest Camping-Car

ATTENTION ! ATTENTION !

Lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2012, il a été décidé que le **paiement des sorties d'une durée supérieure à un week-end** s'effectuerait désormais comme suit :

- Chèque d'acompte de 30% du prix demandé, plus les frais de dossier, qui sera mis en banque dès la clôture des inscriptions.

- Deuxième chèque du montant du solde qui sera mis en banque une semaine avant la sortie.

Les deux chèques seront à joindre au bulletin d'inscription.

Les chèques afférents à une **sortie d'un week-end** seront mis en banque une semaine avant la sortie (sauf cas particulier).
Réservation obligatoire.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2014

Le renouvellement des adhésions 2014 à l'ACcRéPa est ouvert.

Beaucoup d'entre nous la souscriront lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013.

Si vous n'avez pas la possibilité d'être présent à cette réunion je vous invite à nous retourner le bulletin ci-dessous

avant le 30 septembre 2013

La cotisation de 60,00 € que vous allez verser à l'ACcRéPa inclut une souscription à la PROTECTION JURIDIQUE et cette assurance doit être validée sans interruption. Si votre renouvellement nous parvient assez tôt vous éviterez une suspension et l'application d'un délai de carence en début d'année prochaine.

Les chèques concernant ce renouvellement ne seront pas encaissés avant le 15 décembre 2013.

BULLETIN DE RE-ADHÉSION POUR 2014

NOM : Prénoms :

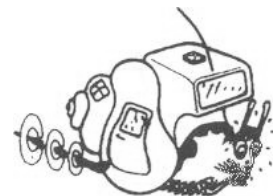
Je renouvelle mon adhésion à l'ACcRéPa pour l'année 2014 : ☐ oui ☐ non

Si oui je règle ma cotisation de 60,00 € par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa et j'adresse le bulletin à :

ACcRéPa
Brigitte LE CALVEZ
179 Avenue du Général de Gaule 91550 – PARAY VIEILLE POSTE



37^{eme} EURO CC 2014 Au PORTUGAL



Programme simplifié de l'EURO CC du 05 au 12 mai 2014

Stationnement au bord du Tejo au « Passeio Marítimo de Algés » à **Lisbonne**

Nombre de participants : Minimum : 300 C.Cars et maximum : 650 C.Cars.

Accueil le 05 mai de 15 H à 21 H et le 06 mai entre 9H et 18 H

Cérémonie d'ouverture et apéritif de bienvenue.

Réunions FICM

Promenade sur la rivière **Tejo**.

Temps libre pour visiter la ville de Lisbonne.

Dîner de gala au **Casino Estoril** (en option)

Défilé des clubs et cérémonie de clôture

Le 12 mai : Fin de l'Euro et départ pour la prolongation

Programme simplifié de la prolongation du 12 au 18 mai 2014

Nombre de participants : 120 ou 240 C.Cars

Le 12 : départ pour **BATHALA**, visite du Monastère et du Musée.

Visite de Fatima et dîner.

Le 14 : Départ pour **PORTO** et promenade sur le Douro.

Temps libre pour la visite de Porto et des caves de PORTO.

Promenade touristique et dîner typique avec spectacle folklorique.

Le 18 : Fin de la prolongation



Nota : Ces deux programmes de base seront améliorés en fonction des inscriptions au 06 mars 2014.

Pour plus d'informations et visualiser le lieu de stationnement à Lisbonne, vous pouvez consulter le site internet de l'Euro CC 2014 : <http://fpa37eurocc.wix.com/37-eurocc>

Organisation : FPA – FEDERACAO PORTUGUESA DE AUTOCARAVANISMO – COLARES –Portugal

FFACCC, Association loi 1901, Matr. Voyages N°IM075100248 Assurance Allianz N° 45413848

Siège social : 20/22, rue Louis Armand 75015 PARIS, Téléphone : 01.45.58.57.86. E-mail : seccr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

37eme EUROCC (Portugal 2014) - Règlement intérieur



1. Les inscriptions se font obligatoirement par le biais des CLUBS.

2. Pour des raisons de capacité des stationnements et d'organisation des visites, le nombre maximum des participants dans l'évènement principal sera limité à 650 camping-cars et / ou 1300 personnes. Prolongation limitée à (a) camping-cars et / ou (a) personnes. Dîner de gala et prolongation en option. Pour le dîner de gala au Casino, une tenue correcte est exigée (jeans et tennis ne sont pas acceptés).

3. L'évènement principal aura lieu avec une participation minimum de 300 camping-cars et / ou de 600 personnes confirmés à la date du **06 Mars 2014**.

La prolongation aura lieu avec une participation minimum de 120 camping-cars et / ou de 240 personnes confirmés à la date du **06 Mars 2014**.

4. Dans le cas éventuel d'un dépassement massif du quota, sera créée une liste d'attente remplie par ordre d'arrivée des bulletins. Les places, résultant de défections ou de la possible augmentation de capacité dans l'évènement principal ou dans la prolongation, seront attribuées par ordre d'inscription sur la liste d'attente.

5. **ATTENTION** : Les bulletins d'inscriptions sont traités dans l'ordre de leur arrivée et seront confirmés avec le paiement correspondant par chaque club. Les avis des clubs mentionnant les inscriptions de leurs adhérents valent engagement de payer en temps voulu (soit avant le 15/12/2013 pour bénéficier de la remise de 10% ou soit avant le 06/03/2014 pour les autres). Nous invitons donc les clubs à prendre leurs dispositions pour répondre au choix de leurs affiliés.

6. Règlement par virement bancaire global via les CLUBS sur le compte bancaire suivant :

Compte: **FPA-37EUROCC**

Code IBAN: **PT50 0010 0000 4690 5900 0028 6**

Code SWIFT/BIC: **BBPIPTPL**

Date limite d'inscription: **06 Mars 2014** (entrée sur le compte bancaire des valeurs transférées)

7. Tout bulletin d'inscription, incomplet ou non accompagné du paiement intégral, ne sera pas pris en compte. Mais si le bulletin complet parvient après la date limite d'inscription, il pourra être inscrit sur la liste d'attente.

8. Seules les défections bien justifiées seront acceptées. Étant donné la complexité de l'organisation et les coûts importants qui seront avancés par FPA en faveur des participants, une pénalité est prévue pour les défections. La pénalité sera appliquée sous la forme suivante:

A) Rétention de 10% du total payé pour les demandes de défection présentées jusqu'à la date du 06 Mars 2014

B) Rétention de 50% du total payé pour les demandes de défection présentées entre le 07 Mars et le 31 Mars 2014

C) Rétention de 100% du total payé pour les demandes de défection présentées après le 1^{er} Avril 2014

Toutefois, si le total des défections de points réglementés B) et C) ne dépasse pas 10% des adhésions confirmées à la date limite (le pourcentage historique des annulations de l'EUROCC dans les dernières années a été de 6-8%), dans ce cas seulement une déduction de 30% du total payé sera en vigueur.

9. Les clubs auront la possibilité de remplacer un équipage par un autre (inscription, repas et prolongation) après avoir informé l'Organisation et envoyé un nouveau bulletin d'inscription.

10. Toute exclusion, décidée par le comité d'organisation (mauvaise conduite, chien divaguant, etc...) ne donnera droit à aucun remboursement.

11. Les équipages devront arriver sur le site le 05 Mai entre 15h et 21h, et le 06 Mai entre 9h et 18h. Dans la mesure du possible, ils seront regroupés par Club.

12. Les participants qui par négligence, omission ou retard, ne se présentent pas au rendez-vous fixé pour une visite ou un transport (aller ou retour) n'auront aucune droit à aucun remboursement ni aucune occasion de les récupérer.

13. Pas de branchement électrique prévu. Par sécurité, il est interdit d'allumer des feux (barbecue), jouer au ballon, déplacer les véhicules et effectuer toute action qui pourrait être dangereuse pour les participants. La vidange des WC et des eaux usées se fera sans déplacement des voitures de 8 à 10 heures et de 16 à 18 heures ou selon l'horaire affiché par l'Organisation.

14. Les chiens doivent être tenus en laisse, et amenés sur les lieux réservés. Les «crottes accidentelles» devront être ramassées dans des sacs et mises à la poubelle. Ces mêmes chiens sont interdits dans les bâtiments, la tente et les moyens de transport collectifs. Les contrevenants seront rappelés à l'ordre et exclus en cas extrême.

15. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, dégradations ou accidents de tout type qui pourraient survenir sur le site ou au cours des prolongations.

16. Chaque équipage participant recevra, à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription, une enveloppe avec tous les renseignements nécessaires pour l'arrivée à destination, et aussi un carton indiquant la zone de stationnement prévue. Ce carton devra impérativement être affiché sur le pare-brise du véhicule avant l'arrivée sur place. Chaque conducteur devra se conformer aux directives des placeurs.

17. En cas de non réception de ce courrier après le 06 Avril 2014, veuillez SVP contacter la FPA:

José Ricardo da Silva Pires -Ph: 00351-934143666 - E-mail: fpa.autocaravanismo@gmail.com

18. Si vous avez des questions, veuillez contacter l'Organisation aux contacts listés dans 17.

19. L'Organisation pourra adapter le programme publié selon le nombre d'inscriptions ou pour des raisons imprévues.

20. Avec l'inscription et le paiement, chaque équipage accepte le présent «Règlement intérieur de l'EUROCC 2014».

(a)Nombre à divulguer plus tard

FPA (23.06.2013)

Assurance Annulation :

Vous avez la possibilité de souscrire, à titre individuel, une assurance annulation directement en ligne sur internet auprès de plusieurs prestataires (Exemple : chez Europe Assistance cette assurance annulation pour le programme complet de l'Euro 2014 au Portugal avec 2 personnes au prix approximatif de 50 euros)

Organisation :

FPA – FEDERACAO PORTUGUESA DE AUTOCARAVANISMO,
Estrada Nova, 20, ULGUEIRA - 2705-249 – COLARES – PORTUGAL



Fête des clubs 2013 à Orange (84)

Çà y est, c'est le départ pour la fête des clubs, direction Orange (84)

Nous partons dimanche, l'équipe se constitue gentiment, le soir nous retrouvons 2 équipages, lundi midi à côté de Pradelles nous sommes 6 équipages et partageons un repas convivial à "la charrette des saveurs".

Lundi soir 13 équipages sont réunis au "domaine de Lindas" viticulteurs à Bagnols s/Cèze où nous goûtons avec modération les différents vins du domaine. (relais France passion)

Mardi matin (->Orange)

L'équipe est au complet à Mornas (84) et nous nous dirigeons vers Orange en convoi. Nous sommes bien accueillis et placés tous ensemble. Le soir nous assistons au pot d'accueil. On nous annonce que les Euro CC 2014 auront lieu au Portugal et en Belgique en 2015.

Mercredi (->Orange)

La journée commence bien nous sommes dans l'air du temps.



On ne connaît pas encore la date du mariage nous vous préviendrons...

Bon, passons aux choses sérieuses, nous partons en petit train pour la visite du théâtre antique d'Orange très impressionnant, nous sommes captivés par les explications de la guide.

L'après-midi nous commençons les jeux individuels comme : cloutix, la grenouille, les anneaux, tir à l'arc, pétanque etc. environ une dizaine de jeux que nous pouvons réaliser sur plusieurs jours car nous sommes très nombreux, vu le nombre de personnes nous estimons la présence de 375 camping-cars.



Le soir Jocelyne nous organise un accrépéro, c'est le moment qu'elle choisit pour désigner les costauds qui auront la lourde tâche de défendre la sauvegarde de la coupe.

Donc, dans la catégorie "défenseurs de la coupe "les nommés sont :



Claudine Cousin, Régine Grandamme, Alain Lambert et Richard Pommier

Nos athlètes sont vivement encouragés par les applaudissements des supporters en délire....

Jeudi, (->Orange)

Nous partons courageusement à pied au marché (1/4 heure quand même) il est immense, un mélange de couleurs et de saveurs ethniques. Nous l'avons parcouru de long en large car Didier avait repéré des pieds de tomates dans le cabas d'une dame et il voulait en acheter à tout prix. Heureusement il a pu s'en procurer 2 pieds, il était tout content ... En soirée nous assistons au spectacle folklorique "Canto Cigalo"

Vendredi (->Orange)

Nous visitons le musée antique le matin et l'après-midi nous terminons les jeux individuels.

Le soir a lieu le tirage de la tombola (des enveloppes nous ont été vendues depuis notre arrivée) de nombreux lots sont remis : à l'Accrepa nous avons 6 gagnants, principalement des abonnements à France Passion . Ensuite nous apprécions une soirée «cabaret».

Samedi, c'est le jour J pour l'équipe,

Nous faisons une dernière photo en tenue avec la coupe.



Il y a 4 épreuves à réaliser : le jeu des questions, le tri des chaussettes, le tir à l'arc et le garçon de café.

Nous faisons de notre mieux mais malheureusement nous terminons 9ème sur 14, ouf ! nous avons quand même sauvé l'honneur en réalisant le meilleur score au tir à l'arc.

Ce n'est pas grave, nous essaierons de faire mieux l'année prochaine...

La coupe est remportée par le club Rhône Alpes pour la France, et par le club des Catalans pour l'étranger.

Par contre, nous félicitons Jacky Filoche et Daniel Guillin qui ont réalisé de très bons scores et sont arrivés dans les 30 premiers aux jeux individuels. Nous étions 750 participants. Encore bravo à eux...

La soirée se poursuit par un dîner de gala avec soirée dansante.

Dimanche (-> Dislocation)

C'est la fin du séjour pour certains (7), ils nous quittent en début d'après-midi.

On nous demande de nous regrouper à proximité du bâtiment principal, et nous recevons des informations pour la suite du séjour.



Les prolongations

Lundi (->Déplacement en bus)

Nous allons à Fontaine de Vaucluse : un endroit magnifique, le musée des santons, le beau temps, un bon repas, du temps libre pour flâner dans les boutiques, tous les ingrédients sont réunis et nous passons une très agréable journée.

Mardi (->Déplacement en bus)

Nous avons tous pris du **PPP** * et visitons allègrement Avignon : le palais des Papes, le pont d'Avignon et pour finir la journée nous nous arrêtons à la cave "le Cellier des Princes" où nous ne manquons pas de faire quelques emplettes.

Encore une bonne journée de passée.

* **PPP** = Pensée Positive Pas malade (formule communiquée par un participant Belge).

Mercredi (->direction la Camargue en petit groupe)

Nous quittons Orange pour le Domaine de Méjanès, manade qui appartient à la famille Paul RICARD avec une pause déjeuner dans les Alpilles et une halte aux Baux de Provence qui est un très joli site.

Nous arrivons à 18h30 et nous nous installons au domaine.

Jeudi

Nous découvrons le domaine de Méjanès en petit train et assistons à une ferrade (marquage au fer de l'animal) ainsi qu'à un spectacle dans les arènes.

Et pour clôturer ce séjour bien sympathique nous organisons un aperocousin.

Et voilà, c'est terminé, la suite des aventures l'année prochaine...

Et la coupe, nous la reprendrons, c'est sûr !

Nous remercions le club Provence Côte d'azur pour leur accueil et la bonne organisation de cette fête des clubs 2013.

LA FERME THEATRE à LABLACHERE (07)

Après les salaisons de Pradelles, nous sommes allés à la Ferme théâtre de Lablachère.

Jean-Marc MOUTET arrive sur scène avec l'apparence de Jean Ferrat pour une évocation de la vie de l'artiste.

L'histoire : Pour les besoins d'une émission de télévision, Jean Ferrat ouvre sa malle aux souvenirs...

Un texte ponctué de chansons en version originale et de diapos.

Nous avons passé un agréable moment très émouvant.

Si vous passez par là, n'hésitez pas à vous arrêter.



Claudine COUSIN

Pensez à aller sur notre site, d'autres photos vous y attendent et elles sont en couleur !

I.G.C

ALDEN



La tablette Global Concept du Camping-Car

I.G.C® est un concept développé par Alden, qui marie l'usage d'une tablette avec la gestion des accessoires du camping-car tels qu'une antenne satellite, un téléviseur, la lumière ou encore l'énergie.

► À quoi sert-elle d'une manière générale ?

Elle peut être connectée en Wifi. Elle vous permet de surfer sur internet, relever vos e-mails, discuter en visioconférence via une webcam, lire des livres électroniques, télécharger des applications, voir des films ou consulter des photos de votre appareil photo numérique, écouter de la musique, et bien plus encore...

► À quoi sert-elle en camping-car ?

Elle autorise une gestion simplifiée, moderne et précise des éléments de votre camping-car, en remplaçant les tableaux de contrôles. Elle pilote votre antenne satellite et votre téléviseur, elle supprime les télécommandes multiples ou encore vous affiche votre reste en stock d'électricité. Elle permet de consulter des listes de bonnes adresses, d'être informé des communications de votre constructeur favori ou de votre concessionnaire. Alden développe des applications dont vous ne pourrez plus vous passer : surveillance à distance, surveillance sur place ou caméra de recul. Le réseau social aFriends ouvre la porte de la communauté des camping-

caristes. Elle vous permet des commandes à distance, comme par exemple programmer un enregistrement TV durant votre absence ou encore surveiller votre domicile.

► Quels sont ses avantages ?

Ses avantages se situent tout d'abord dans sa faculté multitâches. Son approche intuitive est un atout majeur : nul besoin d'explications fastidieuses. Grâce au tactile, son ergonomie autorise une prise en main très rapide. Une autonomie plus importante, un gain de place et de poids ainsi qu'une connectique équivalente à celle d'un ordinateur portable viennent compléter ses nombreux autres atouts.

► Qu'en dit la Presse ?

La tablette numérique qui fait tout à bord [...] une nouvelle petite bombe confectionnée par Alden. [...] Son concept, faire ce que font les autres tablettes [...] et faire ce qu'elles ne font pas : [...] se rendre indispensables dans un camping-car. [...] I.G.C® offre une foule d'applications supplémentaires, entièrement dédiées [...] Wifi - solution simple et pratique du fait qu'il existe de nombreux 'hot spots' où se connecter librement [...] Elle pourra également être reliée en permanence et partout, grâce à une antenne Satnet.

Camping-Car Magazine 233



COMPATIBLE



PARTENARIAT NARBONNE ACCESSOIRES

Où trouver l'I.G.C® ? Les 60 points de vente Narbonne Accessoires s'engagent dans la révolution 'tablettes' en s'assurant la distribution exclusive de la très prometteuse tablette I.G.C®. C'est une vraie bonne nouvelle pour les camping-caristes.

Un personnel compétent et formé pourra conseiller les camping-caristes. De nombreuses applications, dont certaines exclusives Narbonne Accessoires, verront le jour, en plus de toutes les applications déjà installées ou disponibles sur l'Android Market.

La synergie Alden - Narbonne Accessoires est une véritable opportunité pour l'utilisateur. De vrais professionnels de la distribution d'accessoires et le leader de la technologie embarquée mettent en commun leur savoir-faire pour un réel progrès. Une autre vraie bonne nouvelle est la présence dans les points de vente de l'authentique "Nouveauté" de l'année : l'antenne automatique AS4®, la première antenne automatique garantie à vie*. Il sera alors facile de se convaincre de cette véritable avancée technologique, au service du confort de l'utilisateur.

Narbonne Accessoires et Alden à suivre...

NARBONNE
Accessoires
Voyagez comme vous vivez...

Détails des conditions sur simple demande : **ALDEN**, 14 route de Strasbourg, F-67230 HUTTENHEIM ou par Internet: www.alden.fr

* garantie unité extérieure non cessible accordée au premier utilisateur sous réserve de retour du bon de garantie. / ** avec module de conversion

Applications, illustrations et fonctionnalités données à titre informatif susceptibles de modification sans préavis. Certaines applications nécessitent une connexion Wifi. Compte tenu des nombreuses variantes, les applications installées peuvent différer de celles présentées. Alden, AS4, A.I.O., I.G.C. et i-COM sont des marques enregistrées par Alden SAS. / iPhone, iPod touch et iPad sont des marques enregistrées par APPLE Inc.



100 Ans d'expérience et d'innovation
au service de la Qualité et de la Sécurité
Leader Mondial de la Suspension Pneumatique

Firestone

Suspensions pneumatiques
by



DRIVE-RITE

**SPÉCIALISTE DU RENFORT
CHASSIS ALKO SUR MESURE**

- + Hauteur de franchissement
- + Résultat garanti
- + Tenue de route et confort optimisés



Photos non contractuelles

NOUVEAU



LA CENTRALE PNEUMATIQUE AUTONOME

Multi-fonctions, elle vous offre une réserve d'air de 10 litres à 10 bars disponible en permanence. Pour gonfler vos coussins pneumatiques, vos pneus, canots pneumatiques, etc...
Livrée avec soufflette et mano de gonflage.

**NOUVEAU
CRIC PNEUMATIQUE
PROFESSIONNEL**



www.firestone-france.com

GRUPE SHD - DRIVERITE FIRESTONE France • 18, Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF
Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57 • contact@firestone-france.com



Disponible pour :

- lames de ressort d'origine
- Ressorts hélicoïdaux d'origine



FIRESTONE
N°1 MONDIAL DE LA
SUSPENSION PNEUMATIQUE

DRIVE-RITE
AIR SUSPENSION SYSTEMS
Firestone

« Une gamme complète de renforts de suspensions à air ... »



DRIVE-RITE
AIR SUSPENSION SYSTEMS
Firestone

Groupe SHD
18 rue de la Paix
76410 Saint-Aubin-Lès-Elbeuf
Tél : 02 35 81 53 03
Fax : 02 35 78 67 57
Contact@firestone-france.com
www.firestone-france.com



TOYOTA



LAND-ROVER



MITSUBISHI



NISSAN

et d'accessoires techniques »



Centrale pneumatique avec réserve d'air
pour gonfler suspensions, pneus....
livrée avec soufflette
+ pistolet de gonflage avec manomètre



**NOUVEAU
CRIC PNEUMATIQUE
PROFESSIONNEL**



DRIVERITE

AIR SUSPENSION SYSTEMS

Firestone

- Leader de la suspension pneumatique depuis plus de 20 ans en Europe, DRIVERITE est née de la multiplication des applications sur les véhicules utilitaires par les carrossiers. Toujours plus lourds, plus larges, plus hauts avec des porte-à-faux importants, les véhicules utilitaires voient leurs suspensions mécaniques d'origine atteindre leurs limites. C'est pourquoi grâce à notre expérience et nos partenariats avec les constructeurs automobiles, nous avons développé une gamme complète de solutions pour optimiser confort, sécurité et tenue de route. Installés en Normandie et doté d'un atelier technique de 1000 m² à proximité de Rouen, nous réalisons pour vous les montages les plus exigeants. Vous découvrirez sur place une équipe compétente pour établir un diagnostic de votre véhicule, vous conseiller et vous proposer une solution technique adaptée. Assistés d'un vaste réseau de revendeurs - installateurs à travers toute la France, nous saurons vous accompagner partout pour toujours plus de confort et de sécurité.

3 questions à ... Sébastien Heurtaux, Directeur général Driverite Firestone France

► Pourquoi un renfort de suspensions ?

Le camping-car à cellule est haut, large, long et souvent affaissé de l'arrière. D'où des transferts de charge importants. Le renfort compense ballant et roulis, tout en redressant la partie arrière. L'utilisateur qui ajoute des équipements - un porte vélos, par exemple - modifie la répartition des masses. Le renfort réduit les effets négatifs de ces ajouts en mode dynamique. Une boule d'attelage doit être placée entre 35 et 42 cm du sol. Elle est bien souvent en deçà des 35 cm. Le renfort replace la boule à une hauteur en conformité avec la norme. Un véhicule mal équilibré rencontre des problèmes d'adhérence au freinage et au démarrage.

Dans ce cas, l'ESP, s'il est présent, et l'antipatinage se déclenchent de manière intempestive. Le renfort redonne un comportement sain au véhicule.

► Les Véhicules Utilitaires Légers actuels sont-ils concernés par un renfort ?

Oui. Les modèles actuels sont souvent longs - avec un porte-à-faux arrière important - et assez lourds, car très bien équipés. Leurs suspensions mécaniques sont très sollicitées par la charge permanente que constitue la cellule - c'est encore plus vrai avec les PL. De toutes les manières, les suspensions d'origine perdent obligatoirement en efficacité dans le temps et ce, quel que soit le véhicule. Par ailleurs, les puissances moteur ayant augmenté, les utilisateurs souhaitent naturellement accroître leur sécurité en éliminant au maximum les facteurs de risques.

► Pourquoi une suspension pneumatique ?

Par rapport à un dispositif métallique, l'air et le caoutchouc naturel d'une suspension pneumatique filtrent mieux les remontées de vibrations verticales. Ensuite, pouvoir faire varier la pression dans les boudins (de 1 à 7 bars), si l'on a un compresseur embarqué (disponible en option), autorise de mettre le véhicule d'aplomb à l'étape (la différence de hauteur entre gauche et droite est de 7 cm). Cette faculté permet aussi d'accéder aux ferrées sans talonner.

Pourquoi choisir DRIVERITE Firestone ? Les secrets d'une qualité inégalée

- 1 - Platines en acier haute résistance anti corrosion
- 2 - Logo Firestone = Garantie d'une pièce d'origine de haute qualité
- 3 - Renfort tressé en acier moulé dans la masse pour plus de résistance
- 4 - Structure croisée 6 à 8 plis pour une meilleure longévité
- 5 - Caoutchouc naturel absorbant les écarts de température
- 6 - Étanchéité parfaitement garantie grâce aux platines serties



Expo Sport Camping

BRAIN EMERY
TRIDANO

CHAUSEN
CAMPING-CARS

LAMANCELLE

Oxygen
Camping-Cars

LAKE
L'ABOUTISSANT

delmar

ELL

Silver

RED STAR

QUINTON



-10%
sur le magasin
et l'atelier sur
présentation de
votre carte adhérent
ACcRéPo.

À découvrir ou
redécouvrir

Notre parc de véhicules
neufs et occasions
(atelier, préparation,
réparation, SAV...)
ainsi que nos
magasins d'accessoires



TOP
Accessoires

www.expocamping-loisirs.com

RN 14 - Rue Emile Zola - ZA Porte Ouest - 95480 PIERRELAYE
Tél. 01 34 64 38 55 - Fax 01 30 37 71 10
commercial@expocamping-loisirs.com

ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



VANS FAUTRAS

**La solution
à la
surcharge
Sans permis
E-B
(selon modèle)**

24230 MONTCARET
Tél. +33(0)5 53 73 44 16
Mob. +33 (0)6 79 65 52 95
podium@fautras.org
www.fautras.com

**Offrez un nouveau look
à votre camping-car !**

**Relooking
en 1 journée
CHRONO**

- Remplacement de sièges avant
- Remplacement de banquettes
- Remplacement de protection
- Relooking et relooking
- Remplacement de la
- Capitonnage...

www.atelier-des-loisirs.com
contact@atelier-des-loisirs.com
02 96 398 399 - 22100 QUEVERT



-----CARNET DE VOYAGE-----
-----PRADELLES-----

Bienvenue dans la cité médiévale et renaissance de Pradelles en Haute-Loire. Nichée aux confins des provinces du Gévaudan, du Velay et du Vivarais et autrefois située sur un axe majeur entre le Midi et l'Auvergne pour le passage des personnes et des marchandises, ce village est classé parmi l'un des plus beaux de France. La halte de la Salaison nous accueille en ce mercredi matin pour une durée de cinq jours. Laurent, le propriétaire, nous conseille de nous répartir de moitié sur son aire et sur le parking du terrain de sport attendant que Mr le Maire a mis à notre disposition pour cause de pluie. Tout est vert autour de nous, pâturages, forêts et champs sont détrempés et s'étendent à perte de vue.

La première réunion se fait vers midi dans un magasin regorgeant de produits du terroir. C'est la bonne humeur qui règne car nous sommes des gens de voyages à la recherche de convivialité, heureux de nous retrouver tous ensemble autour d'un apéritif. L'après-midi, chaque équipage s'affaire sur les véhicules et la mise en place du campement. Le bricolage est à la mode et les boîtes à outils sont ouvertes. Encore faut-il savoir se servir des outils et les utiliser à bon escient. Moi, je sais que la mécanique est un métier qui demande beaucoup de connaissances et du savoir-faire en référence aux affirmations d'un certain Président de la République bricoleur.

VISITE DE PRADELLES (Jeudi après midi)

Pascal est notre guide conférencier. Il nous conduit sur le chemin de ronde qui mène à la table d'orientation d'où nous avons une vue panoramique des trois provinces symbolisées par trois ailes en argent sur le blason de la ville et du lac de Naussac. En déambulant à travers les rues, nous voici sur la place du Foirail où se tenaient les marchés aux bestiaux. Les constructions sont faites d'un subtil mélange de pierres volcaniques et de granit datant du 11^{ème} siècle pour certaines. On voit des larmiers aux contours des fenêtres, des visages sculptés au dessus des portes et des tourelles d'escaliers d'époque. Le portail du Palais de Ribains et la porte de l'hôpital sont en « pointes de diamants ». Une chapelle accueille les pèlerins venus prier la statue Notre-Dame de Pradelles, une vierge miraculeuse découverte en 1512. Une statue peinte en rouge de la couleur des tuiles des toitures des maisons s'élève dans le ciel car elle est posée sur le toit de la chapelle, regardant la cité. À sa droite, un campanile sonne les heures. En 1586, un incendie accidentel dévaste tout un quartier de la ville lors d'une épidémie de peste épargnant seulement la chapelle, attirant un peu plus l'attention sur ce petit sanctuaire. Depuis, en contrebas, des potagers sont délimités par les murets qui sont les restes des maisons brûlées. Qui a-t-il de plus étonnant que des ruines réhabilitées en jardins entretenus avec soin depuis cinq siècles ? Deux ans plus tard, en pleine guerre de religions, une troupe protestante tente de s'emparer de la cité. L'histoire retiendra que Jeanne la Verdette, en jetant une lourde pierre du haut des remparts blessa le capitaine des assaillants. Les habitants, ragaillardis repoussent alors l'ennemi, le village est sauvé. Jeanne est acclamée en héroïne et Notre-Dame est reconnue comme ayant protégé sa cité. De l'eau coule dans un abreuvoir de pierre, Pascal nous explique qu'il y en a à chaque porte pour la transhumance des brebis et que, si celle-ci a disparu, l'eau coule toujours ! La fontaine du Melon est surmontée d'une pierre ovale telle un melon, d'où son nom. C'est la première fontaine construite intra-muros, un lieu de convivialité et de bavardage incontournable, comme on l'imagine... Nous nous arrêtons devant une des deux « fermes blocs » du village. En face, il y a la Tanière de la Bête : un pôle d'éducation et culture sur la terrible bête du Gévaudan qui sévit au 18^{ème} siècle faisant plus de 80 victimes. Ce fait divers draine toute une cohorte de légendes adaptées au théâtre comme au cinéma dont le film « le pacte des loups » en 2001. C'est aussi la trame d'un jeu vidéo reprenant l'hypothèse que la bête est un

loup-garou. Il y aurait en France quelques 250 loups en liberté. On voudrait les équiper d'un collier muni d'un GPS sauf que cet animal aux cinq sens surdéveloppés est très mobile et difficile à capturer vivant. Le localiser permettrait d'en connaître ses comportements et ses déplacements pour prévenir les éleveurs de son approche afin de positionner des chiens près des troupeaux. Les attaques de brebis et de moutons se multipliant, il y a une polémique sur l'utilité de la présence du loup et de l'ours sauvage en France. Plus loin, nous apercevons le château de Pradelles faisant partie des remparts et devenu un hôtel particulier remanié à la Renaissance. Au musée associatif de filature, on peut découvrir le parcours de la laine et sa transformation jusqu'à l'écheveau prêt à tricoter. Selon notre guide, des machines datant de 1850 sont actionnées sous les yeux des visiteurs pendant que les animateurs déroulent le fil de son histoire avec cette devise « file l'eau, file la laine, file le temps ». L'église, de style roman, est moderne et d'une très grande clarté grâce à son intérieur entièrement peint en beige et ses superbes vitraux qui laissent passer la lumière. Elle fut construite de 1902 à 1905 pour 2000 habitants mais elle ne fera jamais le plein car c'est à ce moment que commence le dépeuplement des campagnes en France. De retour à la place centrale où trône un poilu de la guerre 14-18 en hommage aux victimes de la Grande Guerre, nous nous regroupons autour de notre guide pour faire le point. De là, j'aperçois un joli restaurant sur trois étages avec huit bannières représentant des cavaliers à cheval fixées sur la façade. Nous aurons la possibilité d'en apprendre davantage sur cette bâtisse et de découvrir sa cuisine car l'auberge nous est réservée pour le souper du lendemain.

La visite prend fin ici et nous rentrons à la halte située un kilomètre et demi plus haut.

Le soir, nous sommes à la table de Laurent. Il nous sert de l'Hypocras, un apéritif médiéval rouge ou blanc épicé à la cannelle, c'était le vin de prédilection des moines. Nous faisons connaissance avec Mr le Maire qui nous adresse un message de bienvenue puis nous passons à table. Le menu est composé de trois plateaux : charcuterie de la Salaison, fromages et gâteaux dont des macarons à la crème de maron, excellent !

Après le repas, pendant que nous jouons aux cartes, Didier nous sert une mirabelle de derrière les fagots qui nous réchauffe les oreilles, le froid gagnant du terrain. Une personne que nous appellerons ici Clodelle s'empresse de la goûter,

puis, au fil des tours de cartes et de la soirée qui se prolonge, elle boit aussi le verre de François, ce qui ne passe pas inaperçu, bien évidemment.

Dehors, il neige, par chance, le groupe a fait un stage de marche nordique le matin même avec Christophe, l'animateur qui nous a rejoint ce soir. Nous avons alors assisté à un curieux manège : les participants formèrent un grand cercle dans le stade pour la pratique du planté de bâtons avant de partir pour une randonnée d'une heure à travers la campagne.

VISITE DU PUY EN VELAY (Vendredi)

Le départ en autocar est fixé à 8h45, le chauffeur est aux petits soins pour nous, c'est agréable. Il nous explique la vie des gens de la région, les spécialités et curiosités du coin, son expérience de conducteur de transport de voyageurs. Il agrémenta le tout de quelques histoires croustillantes qui nous font bien rire. Nous faisons un arrêt au lac de Naussac au niveau de la station de pompage. Déclaré d'utilité publique, il fut mis en eau en 1981 après la construction d'un barrage pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation et la régulation du débit de l'Allier et la Loire qui prennent leur source ici. Cet aménagement créa une petite révolution dans la population à cause du village et des terres englouties. Puis, nous continuons notre route en admirant cette chaîne de volcans vieille de 10 millions d'années, une succession de cônes et de cratères de lave et de feu endormie.

Au Puy, le parcours en petit train touristique à travers la vieille ville nous fait découvrir plusieurs siècles d'architecture et d'histoire. Nous déjeunons à l'intérieur d'une halle où le jeune tenancier du bistrot a décidé de nous faire goûter les vins et liqueurs du Velay. Ainsi, nous découvrons le vin de Pétanque, 100% anticrise pour ne pas rester sur le carreau ainsi que du blanc, du rosé et du rouge « canaille » qui nous sont servis en apéritif. Le potage, en entrée contribue à nous réchauffer, également. Viennent ensuite des lentilles accompagnées d'agneau. Longtemps surnommée « le caviar du pauvre », la lentille verte du Puy est très appréciée des gourmets. Elle bénéficie d'Appellations d'Origine Contrôlée et Protégée. Sa peau est fine et son amande n'est pas farineuse contrairement à la lentille standard. Ces particularités sont dues au microclimat et au terroir de la zone d'appellation. Sa culture s'effectue de façon traditionnelle avec des semis en mars/avril. La récolte d'environ 4500 tonnes/an se fait dans la première quinzaine de septembre.

Après le repas, nous sommes nombreux à nous rendre à la cathédrale Notre-Dame. Aux abords du monument, un tailleur de pierres est au travail, son atelier est plein d'œuvres d'art. De l'autre côté de la rue, une dame assise devant la vitrine d'une boutique de souvenirs tisse avec précision une magnifique dentelle. *C'est l'une des spécificités qui a fait la richesse de la ville par le passé*, nous dit-elle. Dans la cathédrale, l'orgue est absolument magnifique, nous aurions aimé assister à un concert, ce sera pour une autre fois. Ici prend naissance de l'une des grandes routes du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, un trajet spirituel de 1510 kms. Pour les moins téméraires, il est possible de faire les premières étapes du chemin historique en 8, 17 ou 24 kms de marche adaptée à tous les niveaux, y compris aux familles, et ainsi de s'offrir une multitude de points de vues et d'atmosphères. Du parvis de la cathédrale, on peut se rendre à la statue de Notre-Dame de France de couleur rouge tuile, érigée au sommet du rocher Corneille. Construite avec

la fonte du fer de 213 canons venant de la prise de Sébastopol, elle fut inaugurée en 1860. Elle est alors la plus grande statue au monde avant d'être détrônée par celle de la Liberté en 1886. Elle représente la Vierge Marie couronnée d'étoiles, elle tient dans son bras droit l'enfant Jésus qui bénit la ville et la France. Annick et Sylviane prennent leur courage à deux pieds pour gravir les 91 marches prolongées d'une échelle de 16 barreaux permettant d'atteindre la couronne de la Vierge. Un fantastique panorama sur la ville du Puy et ses environs s'offre alors à elles. Par contre, côté lumière, ça n'est pas top car le temps est à la pluie. Déjà, il nous faut penser au retour, dernier détail : charger les bouteilles de vins commandées chez le restaurateur dans les soutes de l'autocar.

Cette journée est suivie d'un dîner au Renaissance à Pradelles. Au menu, tartines auvergnates puis lentilles vertes du Puy avec de délicieuses saucisses grillées, cette fois. Laurent est présent pour voir si tout se passe bien. Il nous met en appétit en nous parlant d'une tradition ancestrale qui a lieu en novembre et février : la dégustation de « la maouche ardéchoise ». Cette préparation se compose d'un estomac de porc farci de viandes, de chou en julienne, d'aromates et de vin, on peut y ajouter des pruneaux. Après avoir soigneusement rempli la panse d'une farce homogène bien tassée, il faut la coudre des deux côtés et l'emballer dans un linge. Le tout est immergé dans une marmite d'eau froide et cuit à feu doux et à couvert pendant 4h. Retirée de l'eau, égouttée, la panse est alors encerclée avec de la couenne de lard avant d'être enfournée 45 minutes à température moyenne en arrosant souvent avec le jus du bouillon de cuisson. La dégustation se fait en plat principal en tranches épaisses accompagnées de pain ou de pommes de terre. En des temps anciens, le dimanche qui suivait la tuade du cochon, les familles se réunissaient pour déguster la maouche. Ce rituel avait lieu dans les fermes et la tradition a perduré, très apprécié pour sa consistance, près d'un feu de cheminée, dans des paysages enneigés. Le repas se prolonge jusque 23h dans une bonne ambiance puis nous rejoignons nos hôtels particuliers pour nous mettre bien au chaud sous la couette.

Pendant la nuit, des bourrasques de neige s'abattent sur la région, si ça n'est pas l'hiver, ça y ressemble malgré cette date incroyable du 25 mai 2013 ! C'est l'occasion pour moi de faire de belles photos du campement endormi dès 6h du matin. Je découvre alors un ciel incroyablement noir qui me donne l'impression qu'il fait nuit en plein jour. Que se passe-t-il au dessus de nos têtes ? Une petite voix me dit : *c'est juste le changement qui opère depuis un peu plus d'un an maintenant*. La nature semble endormie, la terre a disparu sous un drap blanc plissé d'une beauté stupéfiante. La France serait-elle trop belle pour la mettre à genoux coûte que coûte, depuis 32 ans maintenant ?!

VISITE DU MARCHE AUX VEAUX À LANGOGNE (Samedi matin)

Langogne est un village à 7 kms au sud de Pradelles. La neige fait place à la pluie car de 1157 mètres d'altitude nous descendons à 920 mètres.

Les veaux se lèchent la tête entre eux comme pour se rassurer, un animal se couche à terre, trois hommes s'activent pour le relever et le pousser dans une bétailière.

Un éleveur me dit : *il y a une crise de l'élevage, cinquante bêtes sont à vendre aujourd'hui, elles étaient des centaines il*

y a encore quelques années. Nous avons l'impression d'être dans un autre monde, les négociations se font en francs malgré les dix ans de l'euro. La qualité de la gastronomie Langonnaise est légendaire, Gargantua en est son représentant. Nous faisons la connaissance d'un exploitant avec lequel nous prendrons l'apéritif dans un café du bourg, mais déjà, il nous faut partir pour nous rendre au musée vivant du cheval de trait et de l'attelage.

VISITE DU MUSEE « CHEVAL LAND » (Samedi après midi)

Le musée ouvre ses portes sur une salle faiblement éclairée entièrement dédiée aux reconstitutions de villages miniatures animés avec de nombreux automates représentant la vie d'antan. Les personnages sont d'une remarquable réalisation et nous font découvrir des métiers plus ou moins disparus : forgeron, barbier, bourrelier ou sabotier. Après avoir poussé la porte de la salle des attelages hippomobiles, on voit d'authentiques voitures du 19^{ème} siècle et des reconstitutions de corps de métiers grandeur nature ainsi qu'un moulin à vent dont les ailes blanches tournent lentement. Des fiacres à deux ou quatre roues, des omnibus à capucine et à impériale proposant un ticket en première classe à l'intérieur, à l'abri, ou en classe économique sur l'impériale à l'extérieur sont en exposition. Le coupé de ville, la voiture décapotable grand luxe, le corbillard avec de magnifiques sculptures et panneaux vitrés ayant le siège du cochet assez haut pour permettre un équipage maximum de huit chevaux font partis des plus belles pièces du musée. Il me paraît évident que nos grands parents se sont inspirés de ces attelages pour créer nos chères automobiles : lames à ressort inversées pour les suspensions, caisses et rayons des roues en bois, systèmes de freinage quand il y en a, aménagement des espaces de vies, autant de détails que l'on retrouve sur les premiers véhicules motorisés. À notre gauche, une pompe à incendie de 1846 verte, la couleur officielle des matériels de pompiers choisie sous Napoléon, qui peut être attelée à des chevaux pour les déplacements dans les communes avoisinantes en cas de besoin. Une chaîne humaine s'organisait alors pour passer les seaux d'eau déversés dans un bac de cuivre pour être mise sous pression. Nous aurons l'occasion de voir une autre pompe plus récente, à bras cette fois et de couleur rouge vermillon, celle des équipements achetés aux anglais en 1885 et adoptée depuis par les sapeurs pompiers français.

La propriétaire du musée nous conte l'histoire de cette vieille dame d'origine espagnole, jockey de métier, qui, peu avant sa mort lui confia sa collection de trophées remportés à travers le monde lors de compétitions et qui est précieusement conservée dans une vitrine. À la gauche de celle-ci, une porte s'ouvre sur un couloir vitré pour une reconstitution en son et lumière du voyage de Stevenson, un écrivain écossais quelque peu aventurier, amoureux de la France, qui parcourut les chemins des Cévennes accompagné de son ânesse Modestine.

À l'étage du dessous, il y a trois traîneaux en bois magnifiquement restaurés tirés à l'époque par des chevaux. L'un d'eux est autrichien, celui de chasse est suisse et le troisième, de maître, est de fabrication française. À l'écurie, nous sont présentées plusieurs races de chevaux de trait, de robes et de tailles différentes ainsi que deux ânes, tous bel et bien vivants !

Dans la salle de cinéma, un film sur la race chevaline tourne

en boucle puis nous pénétrons dans une galerie montrant l'évolution du cheval à travers les âges. Equus a deux millions d'années, c'est l'ancêtre du cheval. C'est aussi le nom d'une pièce de théâtre créée en 1973 tirée d'un fait divers aux USA : un jeune homme crève les yeux de six chevaux dans un accès de démence parce qu'il accordait une grande importance à leur regard. Equus était devenu pour lui le roi cheval dont il était à la fois le maître et l'esclave.

Il nous reste à découvrir les caves voûtées du 2^{ème} sous-sol remplies de jeux en bois issus de fêtes foraines d'autrefois. Juste de quoi affoler les Accrépiens qui les testent les uns après les autres ! C'est à regret que nous quittons cet endroit et empruntons un escalier qui débouche dans la boutique où nous retrouvons Martine et son mari, les propriétaires. Ils nous expliquent qu'en été, il y a un parcours acrobatique à l'extérieur pour petits et grands et la possibilité de se restaurer dans l'ambiance d'une auberge du 19^{ème} siècle « le relais du Postillon » avec la spécialité du musée « la tartine auvergnate » à la terrasse panoramique ! Le visiteur comprend avec stupéfaction combien le cheval fut mêlé à la vie des hommes par le passé, une complicité qui dure depuis des millénaires et qui continuera encore longtemps. Ce musée est un lieu magique, poétique et ludique autant qu'instructif. Il nous entraîne sur les chemins de l'histoire du cheval comme de la nôtre, avec, en nous, des images de westerns, celles de Ben-Hur ou de spectacles de tournois de chevaliers tels que ceux de Bartabas à Versailles, avec toujours, le cheval comme héros ! Au retour de cette fabuleuse visite, nous faisons la traditionnelle photo de groupe sous l'abri de la halte de la Salaison puis nous regagnons nos véhicules. De nouveau, de gros flocons tombent et miroitent en descendant du ciel, ce spectacle paisible émerveille à tous âges, la neige est une chose unique, incomparable.

Il est 8h le lendemain lorsque Laurent et Jocelyne frappent à notre porte pour nous apporter des croissants. Ils arrivent à pied, pas à ski ni en rakettes mais en bottes pour la gadoue car la neige a fondu. À midi, tout en faisant nos dernières emplettes dans le magasin, nous prenons à regret l'apéritif de départ : un vin rouge avec de la groseille, framboise, mûre ou myrtille de fabrication artisanale. Des vins d'une belle couleur grenat avec au nez, des notes de fruits rouges et en bouche, un goût marqué acidulé, c'est peu dire que c'est bon !

Petit à petit le campement se vide, certains se retrouveront à Agen tandis que d'autres iront vers de nouvelles destinations ou rentreront chez eux, bien au chaud, en attendant l'été... Nous venons de passer cinq jours merveilleux que nous ne sommes pas prêt d'oublier.

Un grand merci à Laurent et son épouse d'avoir organisé ce séjour, à Mr le Maire de la commune pour nous avoir donné l'accès au terrain de sport et d'être venu nous saluer au repas du soir chez Laurent. Merci à Christophe, Marc et Pascal, nos guides et professeurs, à Martine et son mari pour nous avoir reçus au restaurant Le Renaissance et de nous avoir ouvert les portes de leur musée. Bravo aux Pradelains d'œuvrer pour le développement et la conservation de ce patrimoine exceptionnel. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, au printemps ou un de ces jours sur la route des Cévennes en Stevenson moderne que nous sommes avec nos camping-cars, munis de son carnet de voyage et/ou de celui-ci en guise de lecture.



CIRCUIT AUX PAYS DES PRUNEAUX

Ça y est ! : je suis la « volontaire désignée d'office » par André pour vous narrer notre séjour

Mardi 28 Mai : Rendez-vous parking du **Château de Bona-guil**, accueillis par André, Nicole, Madeleine, Guy et toute une bande de copains qui avait décidé de faire partie du voyage.

En plus d'un carnet de route très détaillé, nous recevons en cadeau de bienvenue : des pruneaux (naturellement) et 2 verres à pied gravés au logo de l'Accrepa avec une épingle à linge à notre nom afin de trinquer en toutes circonstances.

Puis réunion d'information, Guy aidé de Madeleine prend la parole, ensuite André explique avoir pris comme thème : la musique. La pluie ne nous permet pas « l'apéro à l'espagnole » qu'à cela ne tienne : Nadia et Daniel invitent notre groupe « les gris » dans leur camping-car

Mercredi 29 Mai : après une nuit sous la pluie et entre deux



ondées, nous visitons le **Château de Bona-guil** : château fort bâti très tardivement, forteresse de légende aux proportions gigantesques, avec six tours, sept tourelles, une énorme barbacane, etc... (Viollet-le-Duc,

Laurence d'Arabie le citeront en exemple) avec un guide extrêmement passionnant, son humour et sa grande érudition nous ont captivés.

À 14h rendez-vous à St Sylvestre sur Lot chez le neveu d'André : Dominique, professionnel du camping-car, qui,



très gentiment, a répondu aux questions de nos maris, sur les petits et gros problèmes rencontrés sur leur véhicule.

Le soir, le **Cocktail de bienvenue** concocté par les Filoche (maîtres incontestés) aidé de Madeleine et de volon-

taires a des allures d'apéritif dînatoire tant le buffet est riche, varié et succulent.

Guy, comme à son habitude, nous amuse beaucoup, narrant un voyage en camping-car très pittoresque incluant tous les noms des participants.

Jeudi 30 Mai : Nous partons en co-voiturage pour une visite guidée de **Penne d'Agenais**, belle ville perchée sur une crête de montagne dominant la vallée du Lot. De son passé moyenâgeux, subsistent trois portes, des ruelles bordées de belles maisons, au centre : les anciennes demeures de marchands avec leurs larges arcades, la prison royale conservée

intacte et la Basilique N-D de Peyragude : vaste église néo byzantine lieu de pèlerinage dédié à la Vierge depuis l'an mil et sur la route de Compostelle. L'ancien port fluvial marchand est devenu une halte privilégiée des plaisanciers.

Le soir, il pleut et il fait froid, nous décidons de repartir à St Sylvestre sur Lot, sur le parking en face du garage de Dominique : ce qui permet de nous abriter pour l'apéritif offert par Annie et Joël Bouard afin de faire « l'arrosage » de leur nouveau camping-car dans la bonne humeur.

Vendredi 31 Mai : à **Frespech**, visite du **Musée du Foie Gras**. Elle commence par la

« **Ferme de Souleilles** » de Mme et Mr Boissière. Ce monsieur est un personnage : le béret basque et la belle grosse moustache. Avec cet accent savoureux occitan et beaucoup d'humour, il parle de sa production : des poussins en couveuses (des mâles svp), à l'élevage en plein air, puis au gavage de ses canards pendant 3 semaines au maïs de la région.



Puis nous visitons les salles d'abattage, et d'élaboration des produits.

Ensuite, nous découvrons le musée très bien conçu pour les petits comme pour les grands : pédagogique coloré et ludique. Nous apprenons que les égyptiens commencèrent à gaver des oies avec des figues, car ils s'étaient rendu compte qu'elles le faisaient naturellement avant leur migration afin de se constituer des réserves. Depuis le XVII^e c'est le **canard mulard** que l'on élève en France, issu du canard de Barbarie et de la cane de Pékin, facile à gaver et produisant un foie de meilleur qualité. Puis, place à la dégustation. C'est fou la variété de produits savoureux et de grande qualité que l'on peut retirer du canard !

L'après-midi, balade libre dans la cité de **Pujols**, classée « l'un des plus beaux villages de France » de son histoire, elle a gardé ses remparts du XIII^e, son unique porte fortifiée protégeant l'ancienne Chapelle seigneuriale devenue Eglise St Nicolas au XIV^e et ses maisons à colombages.

Le soir, premier rendez-vous musical à **St Antoine de Ficalba** avec la chorale « **Musicalba** ». Après avoir apprécié leurs chants, l'Accrepa a donné de la voix en interprétant quelques chansons, la dernière est reprise en chœur. Puis chaque groupe invite à leur table quatre choristes pour un apéritif et un repas concocté en commun.

Samedi 1 Juin : **Monflanquin**, ville créée en 1256 par Alphonse de Poitiers dite **Bastide** car composée de deux rues « charretières », de rues traversières formant un plan orthogonal et de la place : cœur de la Bastide avec ses arcades aux



couverts variés, ses maisons en pierre et en pans de bois et son église gothique.

La visite guidée du « **Musée des Bastides** » nous permet, par une expo moderne, ludique (maquettes,

sculptures), de découvrir la création des bastides, leur rôle dans la société médiévale, leur urbanisme rationnel.

L'après-midi : la **visite guidée inoubliable de Monflanquin** se fait avec « **Janouille la Fripouille** » un troubadour, personnage génial, haut en couleurs, parlant avec l'accent occitan en vieux « françois ! » et se prétendant « fils naturel d'Henri IV ». Avec son savoir et son très grand sens de l'humour, tout en se promenant dans la ville, il nous fait connaître l'histoire de Monflanquin et de ses environs durant la guerre de cent ans. Il prend plusieurs d'entre nous, les habille, puis leur fait jouer le rôle de personnages importants de notre histoire. Si vous voulez rire pendant deux heures tout en vous instruisant, ne manquez pas Monflanquin et surtout Janouille la Fripouille.

Le soir, un **Repas Café-Concert** au restaurant du Commerce de Mézin pour ceux qui le souhaitent. C'est sur une ambiance latino et chansons françaises que se déroule la soirée.

Dimanche 2 Juin : c'est le départ pour **Nérac**, nous faisons la visite guidée du **Château Musée Henri IV**. Au XVI^e ce château, possession des seigneurs d'Albret, comportait quatre ailes flanquées de tours d'angle. Aujourd'hui subsiste l'aile septentrionale du XV^e où au premier étage, une expo présente la famille des Albret et retrace l'effervescence de la cour. Le Vert Galant y passa une bonne partie de son enfance puis en 1576, et pendant près de 10 ans, il y installe une véritable cour royale accompagné de sa première femme Marguerite de Valois.



À **Damazan** sur le parking près du canal de la Garonne Gilbert, Gisèle, Jean, Jean Claude, Michel et Maurice nous réunissent afin de fêter en commun leur anniversaire avec un cocktail de leur composition et sa suite

Lundi 3 Juin : direction **Buzet**, nous avons une visite très intéressante de la **Tonnellerie de Saint Martin** : le stockage des lames de bois du pays, l'arrosage de ces lames à leur séchage dans un très grand séchoir, puis de leur taille et mise en forme pour en faire des tonneaux. Travail très physique effectué devant nous avec dextérité. Après le contenant, le contenu : c'est les **Caves de Vignerons de Buzet** qui nous accueillent pour une visite et une dégustation. Ce vignoble AOC s'étend sur 2000 hectares, situés sur 40 km de coteaux en plein pays d'Albret. Avant de se rendre à Montgaillard, nous faisons un arrêt à **Vianne**, une Bastide fortifiée (1284) qui a su conserver ses remparts, ses tours d'angle et ses cinq portes. Elle est située

sur la Baïse et sur le canal latéral à la Garonne, entourée de coteaux de vigne du Buzet.

Nous partons à **Montgaillard** pour la **Ferme de Lafitte**. Jean Pierre Caillau, un artisan conserveur à l'allure imposante d'ancien rugbyman, authentique basque : accent et « tchatche » compris, nous reçoit dans un cadre rustique pour un très bon **repas de ses spécialités gastronomiques**, dans une ambiance gaie et chaleureuse. Ensuite, place à la **danse avec comme DJ : Patrick**.

Mardi 4 Juin : une surprise dans notre séjour : profiter pendant deux heures des **Thermes de Casteljaloux**. Piscine, sauna, hammam, jacuzzi, que veut-on de plus pour se faire plaisir ?



L'après-midi, nous partons pour une **visite guidée de la ville**, elle est avant tout une station thermale, ses eaux chloro-sulfatées, bicarbonatées sodique etc. permettent de soigner les problèmes rhumatologiques.

De son passé moyenâgeux, elle conserve des maisons en pierre et en pans de bois.

Mercredi 5 Juin : nous nous rendons à **Couthures sur Garonne**. A la maison « **des Gens de Garonne** »

Nous passons deux heures fortes intéressantes en commençant par une séance de **ciné-spectacle** : histoire de faits réels, de témoignages des gens du village et tournée avec eux. Un spectacle utilisant des techniques innovantes nous entraîne dans un déluge de sensations (la trame se déroule dans un vieux salon de coiffure, mais personne n'y a reconnu François (gag)). Puis intitulée « alerte à la crue » une **maquette animée** et interactive nous fait suivre en temps réel une crue dans le village. Et pour finir, « si la Garonne m'était contée » le **cinéma 3D** nous transporte au cœur de l'écosystème du fleuve.

L'après-midi, la **promenade en gabarre sur la Garonne** se transforme en sortie bateau sur le canal du midi : il avait tellement plu qu'elle en est devenue dangereuse. Balade très agréable.

Maintenant, il faut partir à **Granges sur Lot** pour se retrouver sur le parking du Musée du Pruneau.

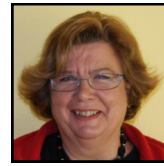
Ce soir, comme beaucoup d'autres groupes, les « gris » profitent du beau temps pour prendre l'apéro dehors.

Jeudi 6 juin : Visite du **Musée du Pruneau**, incontournable pour notre sortie. Il nous relate 100 ans de l'histoire du pruneau : dans plusieurs salles, d'authentiques four à bois, collections et archives, scènes de travail avec personnages en costumes d'époque redonnent vie à ce passé. La visite se poursuit par les installations modernes. Ensuite, 20 mn de vidéo instructive nous font pénétrer au cœur des vergers, de la fabrique de pruneaux et de leur confiserie. Nous passons à une très agréable dégustation des différents produits.

Notre dernière soirée se passe à **St Sylvestre sur Lot** près du parking derrière l'Intermarché, dans la **salle municipale**, nous sommes conviés à un **repas dansant** avec l'orchestre

d'André Alle. A notre arrivée, nous avons la surprise de voir **le reportage photo** de notre séjour, très bien exécuté par Michèle Thépaut. Cerise sur le gâteau : chaque couple reçoit une copie sur une clef USB !
La soirée se passe très agréablement, avec un cocktail et un repas délicieux, entrecoupés de sketches, d'histoires drôles et de danses. Une dernière surprise avant de se dire au revoir : un superbe cadeau offert par nos Organisateurs un sac garni de différents produits de la région.

Vendredi 7 Juin à toute bonne chose, il y a une fin, nous nous quittons donc la tête pleine de bons souvenirs
En remerciant André et Nicole Beaubeau, Madeleine et Guy Dejean de nous avoir fait découvrir à leur manière cette superbe région.



Nicole LIEBIG

Pensez à aller sur notre site, d'autres photos vous y attendent et elles sont en couleur !



Après la pluie, rien que du grand beau...
Au petit pruneau à tous les ACCRÉPIENS
Madeleine Guy André Nicole B. D. Dr
Annie Joel Bouas Francis Flaudy Chalon
Daniel et Brigitte Alain Joubert Claude et Amy
Jeanne et Louis Forest Marie Viret et Patrick Reine Fervande
Noëlle et Daniel Touchant Collette et David Guillot Tremblay
Nicole et DD Desreux Chloé Eybert Michèle Rigga
Nicole et Richard Pommier Fichette Jean-Louis
Jacqueline et Michel Nicole et François Roland x Rosette
Françoise et Jean Gilbert Flocque
Mick Talbot



37^{ème} EURO CC 2014 PORTUGAL

Bulletin d'inscription



Prénom : Nom :

Prénom : Nom :

Enfant (nom et date de naissance) :

Autre personne :

Adresse :

C.P. : Ville : Pays :

Email :@

N° FFACCC : Club : N° Port :

C.Car : Imm : Longueur : Remorque : Oui Non



37^{ème} Euro CC du 6 au 12 mai 2014 à Lisbonne

Prix par personne : Adulte : X 110,00€ = €

: Enfant (-10 ans) X 60,00€ = €

Diner de Gala : Adulte : X 75,00€ = €

: Enfant (-10 ans) X 60,00€ = €

Total 1 = €

Prolongation du 12 au 18 mai à Batalha et Porto.

Prix par personne : Adulte : X 115,00€ = €

: Enfant (-10 ans) X 60,00€ = €

Total 2 = €

Total 1 + 2 = €

Attention.

Le bulletin d'inscription est à expédier à :

JOCELYNE LEBLANC
2 RUE SAINT PHILIBERT
91220 LE PLESSIS PATE
 accompagné du chèque de règlement au nom de

L'ACcRéPa
 avant le 05/12/2013

pour pouvoir bénéficier d'une réduction de 10% accordée pour toutes les inscriptions arrivées et réglées par les clubs

avant le 15 décembre 2013.

Je soussigné Mr ou Mme agissant pour moi-même et /ou pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente, des programmes et du règlement intérieur réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date : Signature

Nota : Ces deux programmes minimums seront améliorés en fonction des inscriptions au 06 mars 2014.

Pour plus d'informations et visualiser le lieu de stationnement à Lisbonne, vous pouvez consulter le site internet de l'Euro CC 2014 : <http://fpa37eurocc.wix.com/37-eurocc>

Organisation : FPA – FEDERACAO PORTUGUESA DE AUTOCARAVANISMO – COLARES –Portugal

FFACCC, Association loi 1901, Matr. Voyages N°IM075100248 Assurance Allianz N° 45413848

Siège social : 20/22, rue Louis Armand 75015 PARIS, Téléphone : 01.45.58.57.86. E-mail : secreffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

CONDITIONS DE VENTE

L'inscription à l'un de nos voyages ou à l'une de nos réunions implique l'acceptation des conditions générales et particulières rappelées ci-dessous

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-11 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dans tous, à défaut de dispositions contractuelles figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACC, a souscrit auprès de la compagnie Allianz, Le Calvez Xavier Agent Général, 77 boulevard Albert 1^{er} BP20206 35202 RENNES Cedex 2, un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153 000 €.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART. R211-3-1 – L'échange d'informations pré-contractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211-4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie de l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;

8° Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.

9° Les modalités de révision des prix telles que p prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART. R211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celui-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différents périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des relevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7^{de} de l'article R211-4 ci-dessus ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce

cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'entant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13^{de} de l'article R211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-8 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART. R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13^{de} de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception,

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne tiennent aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART. R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ;

- soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14^{de} de l'article R211-6.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaires de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sorte du territoire.

Le participant doit prendre connaissance des Informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du montant du voyage,

- de 20 jours à 8 jours du départ : 50 % du montant du voyage,

- de 7 jours à 2 jours du départ : 75 % du montant du voyage,

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entraîner des frais d'un montant de 10 € par personne.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant le départ. Le minimum est de 10 camping-cars ; toutefois, compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modifié par l'organisateur ; dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

La Carte de Camping Internationale (Camping Card International)

La carte de camping internationale est utile pour les séjours en camping, surtout à l'étranger. Outre l'assurance Responsabilité Civile dans l'exercice du camping, elle donne certains avantages en réduction de tarifs et évite de déposer son passeport ou sa carte d'identité.

Couverture

La Camping Card International (CCI) est émise par l'Agence Internationale de Tourisme (AIT) qui a souscrit pour chaque titulaire de la carte une assurance auprès de la Compagnie d'Assurance R.L. Davidson à Londres qui couvre tous les risques Responsabilité Civile pour tout dommage matériel ou corporel causé durant son séjour en camping, ou dans un hébergement de location ou dans un Hôtel.

Cette assurance couvre le titulaire, son conjoint, et toute autre personne voyageant dans le même véhicule particulier ou en vélo jusqu'à un maximum de 11 personnes.

Si le titulaire de la CCI doit quitter temporairement son ou ses compagnons de voyage pour les retrouver plus tard durant ce même séjour, ces derniers restent assurés.

✂ -----

DEMANDE DE CAMPING CARD INTERNATIONAL 2014

Ces cartes sont à demander à :

Jocelyne LEBLANC
2 Rue Saint Philibert
91220 - LE PLESSIS PATÉ

Accompagnées de ce bulletin rempli (**en majuscule**) et d'un chèque de 8 € libellé à l'ordre de l'ACcRéPa

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nationalité :

N° téléphone :

Date de la demande :

N° adhérent :

Club : ACcRéPa

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° Passeport :

ou N° Carte Identité :

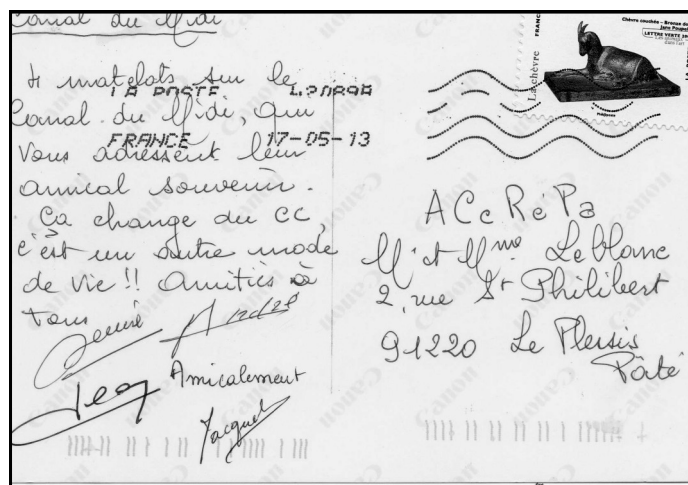
Date de délivrance :

Lieu de délivrance :

Signature :



Ils ont pensé à nous





Association Camping-Cariste Région Parisienne

DEMANDE D'ADHÉSION Année 2014

NE PAS UTILISER CETTE DEMANDE POUR UNE RE-ADHESION

(voir page 9)

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

**Ces questions n'ont qu'un seul but :
Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir
Merci de votre confiance et bienvenue.**

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Monsieur : **Prénom :**
Date de naissance / / **Actif ou Retraité - Profession ou ancienne**
Madame : **Prénom :**
Date de naissance / / **Active ou Retraitee - Profession ou ancienne**
Enfant(s) à charge Prénoms /Ages :
.....
Adresse :
Code postal : **Ville :**
N° téléphone domicile : **N° téléphone mobile :**
Adresse courriel : @
Marque et type de votre camping-car :
Avez-vous la C.B ?
Avez-vous précédemment été membre d'un club de Camping-Caristes ?
Si oui, lequel ? **S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC**
Indiquez votre n° d'adhérent : **Possédez-vous la plaque bleue :**

Cotisation année 2014 : 60 euros

Droit d'entrée pour la première année : ...10 euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Paiement par chèque de : 70 euros à l'ordre de **l'ACcRéPa, à adresser à :**

**Jocelyne LEBLANC
2 Rue Saint Philibert
91220 - LE PLESSIS PATÉ**

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

LA FRANCE COMPTAIT 250 000 CAMPING-CARS EN 2011. UNE NOUVELLE CIBLE POUR LES CAMBRIOLEURS ?

Pour un devis
en quelques
minutes, appelez
le 0810 500 810
(prix d'un appel local)

Pour partir en toute tranquillité,
la MAIF assure votre camping-car
comme moyen de transport,
mais aussi tout ce qu'il contient,
comme à la maison*.



ASSUREUR MILITANT.

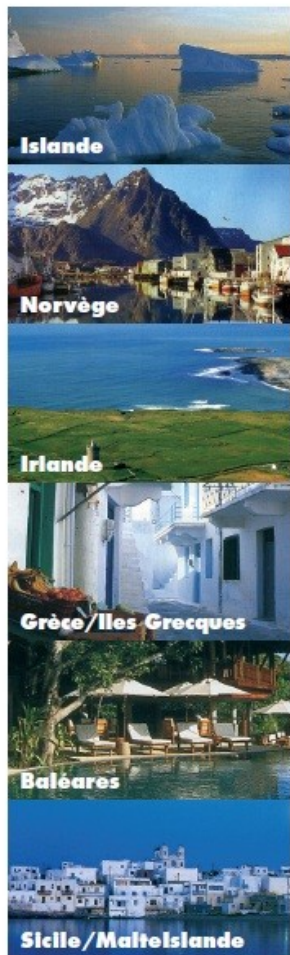
Parlons-en.

* Selon conditions contractuelles.

Délégation MAIF d'Arpajon
6 rue Marc Sangnier - 01 60 83 64 00

Délégation MAIF d'Évry
Bois-Sauvage - 12 rue du Bois-Guillaume - 01 69 47 67 00

Retrouvez-nous aussi sur www.maif.fr/campingcar



Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

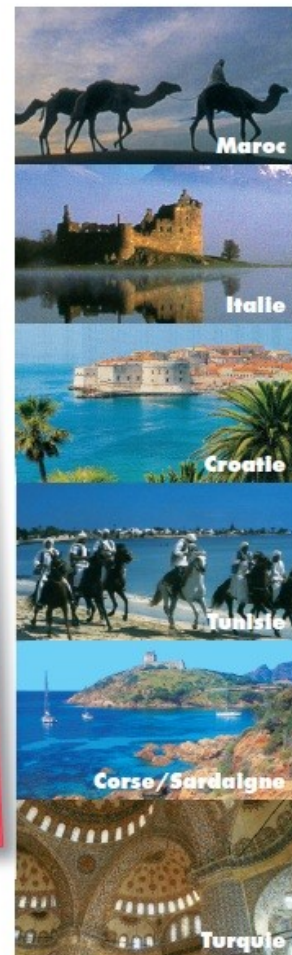
SETE - TANGER
& SETE - NADOR

Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



lic 03496003
0680-3



03 44 08 33 97

www.abri-proteccar.com



Protégez votre véhicule de la pluie, neige, givre, soleil...

PARCS D'EXPOSITION

RN1 La Mare d'Ovillers
60570 MORTEFONTAINE EN THELLE
03.44.08.33.97

Quartier La Tuilerie
RDN 7
83 PUGET SUR ARGENS
03.67.21.95.04

PIERREFEUX D'AQUITAINE
47180 Ste BAZEILLE
05.53.88.94.81



MARQUET

campingcar-77.com

anciennement

Claye Souilly Caravanes



WWW.CAMPINGCAR-77.COM

**Ouvert
7/7j**

**+200 VÉHICULES EN EXPOSITION PERMANENTE
GRAND CHOIX DE VÉHICULES NEUFS À PRIX DESTOCKAGE !**

CLAYE SOUILLY CARAVANES

DEVIENT

NOUVEAU

**à 15 min.
de Claye Souilly**



MARQUET

campingcar-77.com

**51 Avenue Georges Clémenceau
77400 Lagny-sur-Marne**

Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com

Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h



**CAREP
campingcar IDF**

www.carep-camping-car.com

**NOUVEAU
ADRIA**



**Ouvert
7/7j**

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.

**100 CAMPING-CARS EN EXPOSITION PERMANENTE
COLLECTION 2012 - NEUFS
DESTOCKAGE ET OCCASIONS SÉLECTIONNÉES**

LA MAURITANIE EN CAMPING-CAR

6 voyages de janvier et mars chaque année
avec départs garantis

2 circuits différents possibles
à combiner en un voyage

le programme détaillé
des infos pratiques
des récits de voyage
des photos de Mauritanie
une vidéo du voyage

ainsi que
des adresses de campings
des stationnements
des conseils pour le Maroc
avec points GPS

sont téléchargeables sur
www.mauritanie-aventure.com

les camping-cars restent sur la route
goudronnée et forment
un camp de base itinérant

expéditions dans le désert
avec les 4x4 de l'organisation
vous pourrez les conduire

sortie en mer en voilier
avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

possibilité d'extension
au Sénégal

MAURITANIE AVENTURE

tél. 04 71 02 90 07

tél. 06 14 82 49 41

mauritanieaventure@free.fr

